



Prieur & Associés

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie de Reims

D. Prieur
M-C. Fouquier
T. Girot
P. Mathy
D. Perrot
D. Bécard
A. Courtois
A. Reder-Lavoûte
B. Jacquot

ASSOCIATION NANGIS LUDE

18 promenade Ernest Chauvet
77370 NANGIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2014



Membre indépendant de Crowe Horwath international

23, rue Félix Faure - CS 80032 - 10101 Romilly-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 56 56 - Fax 03 25 24 23 22 - email : romilly@groupe-prieur.fr
68, rue Georges Clémenceau - BP 266 - 10008 Troyes Cedex - Tél. 03 25 73 95 95 - Fax 03 25 73 16 32 - email : troyes@groupe-prieur.fr
55, rue des Fossés - BP 6 - 10401 Nogent-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 89 23 - Fax 03 25 39 05 17 - email : nogent@groupe-prieur.fr
10, Rue Victor Arnoul - BP 32 - 77482 Provins Cedex - Tél. 01 64 00 04 30 - Fax 01 64 08 93 64 - email : provins@groupe-prieur.fr
Espace Régley - 1 Bd. Charles Baltet - 10000 Troyes - tél. 09 52 42 27 39 - email : atelier@groupe-prieur.fr

SA au capital de 667.000 € - RCS Troyes B 320 475 072 - TVA N° FR 28 320 475 072

www.groupe-prieur.fr

Le choix d'un avenir performant



Priour & Associés

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie de Reims

T. Girot
P. Mathy
D. Perrot
D. Bécard
A. Courtois
A. Reder-Lavoûte
B. Jacquot

Mesdames, Messieurs les Membres de
l'ASSOCIATION NANGIS LUDE
18 Promenade Ernest Chauvet
77370 NANGIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION NANGIS LUDE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.



Membre indépendant de Crowe Horwath international

Siège social : 68, rue Georges Clémenceau - BP 266 - 10008 Troyes Cedex - Tél. 03 25 73 95 95 - Fax 03 25 73 16 32 - email : troyes@groupe-priour.fr
23, rue Félix Faure - CS 80032 - 10101 Romilly-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 56 56 - Fax 03 25 24 23 22 - email : romilly@groupe-priour.fr
55, rue des Fossés - BP 6 - 10401 Nogent-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 89 23 - Fax 03 25 39 05 17 - email : nogent@groupe-priour.fr
10, rue Victor Arnoul - BP 32 - 77482 Provins Cedex - Tél. 01 64 00 04 30 - Fax 01 64 08 93 64 - email : provins@groupe-priour.fr
6, rue Béranger - 75003 PARIS - Tél. 01 82 28 46 77 - Fax 01 42 78 89 53 - email : paris@groupe-priour.fr
L'atelier by P&A - Espace Régley - 1 Bd. Charles Baltet - 10000 Troyes - Tél. 09 52 42 27 39 - email : atelier@groupe-priour.fr

SA au capital de 667.000 € - RCS Troyes B 320 475 072 - TVA N° FR 28 320 475 072

www.groupe-priour.fr

Le choix d'un avenir performant

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

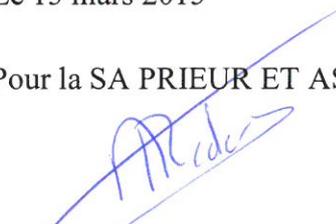
III Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président, valant rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Romilly Sur Seine,
Le 13 mars 2015

Pour la SA PRIEUR ET ASSOCIES


Armelle REDER-LAVOUTE
Commissaire aux Comptes


Bilan

	Brut	Amortissements dépréciations	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. Incorporelles / Avances et a	2 402	2 402	-	-
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag	27 158	26 248	910	1 695
Autres immobilisations corporelles	44 407	41 349	3 058	6 552
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	73 967	69 999	3 968	8 247
Stock				
Créances	-	-	-	-
Autres créances	52 188	-	52 188	22 230
Divers				
Disponibilités	212 751	-	212 751	209 119
ACTIF CIRCULANT	264 939	-	264 939	232 759
COMPTES DE REGULARISATION	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	338 906	69 999	268 907	241 006




Bilan

	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	176 171	161 238
RESULTAT DE L'EXERCICE	39 402	14 933
Subventions d'investissement	1 136	5 000
FONDS PROPRES	216 709	181 171
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 647	4 746
Dettes fiscales et sociales	43 217	47 992
Produits constatés d'avance	1 333	7 096
DETTES	52 197	59 834
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	268 906	241 005



✚ Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. %
Production vendue	1 276	0,37	1 069	0,35	207	0,57
Subventions d'exploitation	290 574	84,53	257 570	83,79	33 004	90,78
Reprises et transferts de charge	49 571	14,42	44 181	14,37	5 390	14,83
Cotisations						
Autres produits	2 327	0,68	4 572	1,49	- 2 245	(6,18)
Produits d'exploitation	343 748		307 392		36 356	
Autres achats non stockés et charges exter	73 929	23,79	62 863	21,73	11 067	51,84
Impôts et taxes	4 112	1,32	7 340	2,54	- 3 229	(15,12)
Salaires et traitements	179 935	57,91	161 231	55,72	18 704	87,61
Charges sociales	45 738	14,72	48 935	16,91	- 3 197	(14,97)
Amortissements et provisions	5 180	1,67	6 547	2,26	- 1 367	(6,40)
Autres charges	1 805	0,58	2 434	0,84	- 629	(2,95)
Charges d'exploitations	310 699		289 350		21 349	
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 049		18 042		15 007	
Produits financiers	886	100,00	900	100,00	- 14	100,00
Résultat financier	886		900		- 14	
RESULTAT COURANT	33 935	86,12	18 942	126,83	14 993	(61,27)
Produits exceptionnels	6 254		19 768		- 13 514	
Charges exceptionnelles	786		23 775		- 22 989	
Résultat exceptionnel	5 468	13,88	- 4 007	(26,83)	9 475	(38,73)
EXCEDENT OU DEFICIT	39 403		14 935		24 468	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :

NANGIS LUDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 268 906 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 39 402 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2014 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.



Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris son droit de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont

rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- ❖ Installations techniques : 5 à 10 ans
- ❖ Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- ❖ Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- ❖ Matériel informatique : 3 ans
- ❖ Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Pour être classés en immobilisation, le montant minimum des investissements a été fixé à 300 euros lors du conseil d'administration du 29 janvier 2014.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnelles tiennent comptes des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Enregistrement comptable des subventions dans les comptes de tiers

Conformément au guide comptable des centres sociaux, il a été décidé que l'enregistrement des subventions à percevoir par l'Etat et les Collectivités Publiques (Conseil Régional, Conseil Général...) serait effectué dans les comptes de tiers commençant par 441 et celles à percevoir par les autres institutions tels que la CAF, la CNAV, MSA ... serait effectué dans les comptes 4687.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 402			2 402
Immobilisations incorporelles	2 402			2 402
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 158	-		27 158
Installations générales, agencements et aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 506	901		44 407
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	70 664	901	-	71 565
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	73 066	901	-	73 967



Notes sur le bilan

Les Flux

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		901		901
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentation de l'exercice		901		901
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors services				
Diminution de l'exercice				-

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 402			2 402
Immobilisations incorporelles	2 402			2 402
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 463	785		26 248
Installations générales, agencements et aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 954	4 395		41 349
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	62 417	5 180	-	67 597
ACTIF IMMOBILISE	64 819	5 180		69 999



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des dispositions			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	52 188	52 188	
Charges constatées d'avance			
Total	52 188	52 188	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	14 098
CAF - subv à recevoir	10 000
CNAV - subv à recevoir	13 450
CG LAEP	6 640
CG Place aux jeunes	8 000
Total	52 188

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 1 an au maximum à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 647	7 647		
Dettes fiscales et sociales	43 217	43 217		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	1 333	1 333		
Total	52 197	52 197		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fournisseurs-fact.non parvenues	7 647
Retenue sur salaires	315
Dettes provis.pour congés à payer	10 083
Charges sociales - charges à payer	29 920
Congés payés	2 866
Frais GB à payer	33
Total	50 864

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitations	Produits financiers	Produits Exceptionnels
Emploi tremplin constatés d'avance	1 333		
Total	1 333	-	





Prieur & Associés

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie de Reims

T. Girot
P. Mathy
D. Perrot
D. Bécard
A. Courtois
A. Reder-Lavoûte
B. Jacquot

Mesdames, Messieurs les Membres de
l'ASSOCIATION NANGIS LUDE
18 Promenade Ernest Chauvet
77370 NANGIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31 décembre 2014**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

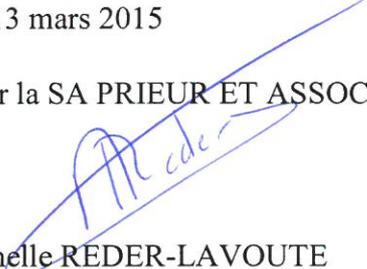
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à ROMILLY-SUR-SEINE,
Le 13 mars 2015

Pour la SA PRIEUR ET ASSOCIES


Armelle REDER-LAVOUTE
Commissaire aux Comptes

 Crowe Horwath
Membre indépendant de Crowe Horwath international

Siège social : 68, rue Georges Clémenceau - BP 266 - 10008 Troyes Cedex - Tél. 03 25 73 95 95 - Fax 03 25 73 16 32 - email : troyes@groupe-prieur.fr
23, rue Félix Faure - CS 80032 - 10101 Romilly-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 56 56 - Fax 03 25 24 23 22 - email : romilly@groupe-prieur.fr
55, rue des Fossés - BP 6 - 10401 Nogent-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 89 23 - Fax 03 25 39 05 17 - email : nogent@groupe-prieur.fr
10, rue Victor Arnoul - BP 32 - 77482 Provins Cedex - Tél. 01 64 00 04 30 - Fax 01 64 08 93 64 - email : provins@groupe-prieur.fr
6, rue Béranger - 75003 PARIS - Tél. 01 82 28 46 77 - Fax 01 42 78 89 53 - email : paris@groupe-prieur.fr
L'atelier by P&A - Espace Régley - 1 Bd. Charles Baltet - 10000 Troyes - Tél. 09 52 42 27 39 - email : atelier@groupe-prieur.fr
SA au capital de 667.000 € - RCS Troyes B 320 475 072 - TVA N° FR 28 320 475 072
www.groupe-prieur.fr

Le choix d'un avenir performant

